

**AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 95.036.671,15 euros  
Siège Social : 67 boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy  
**428 785 042 RCS NANTERRE**

---

## Comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Certifiés conformes  
par le Président

Signed by:

*Patrick Labarre*

0C1F36F2A42A4A1...

Patrick Labarre

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050

N° 10937\*15

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* : 12

Adresse de l'entreprise : 67 boulevard du Général Leclerc 92110 Clichy

Durée de l'exercice précédent\* : 12

Numéro SIRET\* : 428 785 042 00105

Déclaration souscrite en Eur		31/12/2024			31/12/2023		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (I)		AA	—	—	—		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	—	—	—	
		Frais de recherche et de développement*	AD	—	—	—	
		Concession, brevets et droits similaire	AF	606 801	413 945	192 856	215 361
		Fonds commercial (1)	AH	—	—	—	—
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	18 829 217	1 744 200	17 085 017	155 145
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	—	—	—	—
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	207 145	—	207 145	207 145
		Constructions	AP	214 122 971	86 148 732	127 974 239	130 629 547
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	88 526 149	40 902 659	47 623 490	51 554 837
		Autres immobilisations corporelles	AT	653 279 795	358 857 200	294 422 596	299 905 662
		Immobilisations en cours	AV	98 078 860	—	98 078 860	41 253 671
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	—	—	—	—
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	—	—	—	—
		Autres participations	CU	—	—	—	—
		Créances rattachées à des participations	BB	—	—	—	—
		Autres titres immobilisés	BD	—	—	—	—
		Prêts	BF	—	—	—	—
		Autres immobilisations financières*	BH	39 500	—	39 500	39 500
		<b>TOTAL (II)</b>	BJ	<b>1 073 690 439</b>	<b>488 066 736</b>	<b>585 623 703</b>	<b>523 960 868</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	—	—	—	
		En cours de production de biens	BN	—	—	—	
		En cours de production de services	BP	—	—	—	
		Produits intermédiaires et finis	BR	—	—	—	
		Marchandises	BT	—	—	—	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	—	—	—	—	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés* (3)	BX	—	—	—	
		Autres créances (3)	BZ	337 927 178	13 586 656	324 340 522	400 203 057
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	—	—	—	—
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	—	—	—	—
Disponibilités		CF	14 419	—	14 419	110	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	10 611 461	—	10 611 461	6 994 825	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>348 553 058</b>	<b>13 586 656</b>	<b>334 966 403</b>	<b>407 197 992</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL	—	—	—	—	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	—	—	—	—	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	1 186 551	—	1 186 551	418	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	<b>1 423 430 048</b>	<b>501 653 391</b>	<b>921 776 657</b>	<b>931 159 279</b>	

N° 10937*15		BILAN - PASSIF avant repartition		D.G.I. N° 2051	
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).					
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS					
		31/12/2024		31/12/2023	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)*	DA	95 036 671	95 036 671	
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, .....	DB	—	—	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence) <span style="float: right;">EK</span>	DC	—	—	
	Réserve légale (3)	DD	9 503 667	7 928 596	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	—	—	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours) <span style="float: right;">B1</span>	DF	—	—	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)* <span style="float: right;">EJ</span>	DG	—	—	
	Report à nouveau	DH	346 512 524	269 416 356	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	74 815 779	78 671 239	
	Subvention d'investissement	DJ	—	—	
	Provisions réglementées*	DK	—	—	
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	<b>525 868 641</b>	<b>451 052 862</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	—	—	
	Avances conditionnées	DN	—	—	
	<b>TOTAL (II)</b>		DO	—	—
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 313 218	16 811 066	
	Provisions pour charges	DQ	66 309 115	20 666 910	
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	<b>95 622 333</b>	<b>37 477 976</b>
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	—	—	
	Autres emprunts obligataires	DT	—	—	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 217	33 937	
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs) <span style="float: right;">EI</span>	DV	24 320 517	181 052 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	—	—	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	134 845 126	139 840 501	
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 030 142	121 688 739	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	—	—	
	Autres dettes	EA	—	—	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	—	—	
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	<b>300 197 002</b>	<b>442 615 177</b>	
Ecarts de conversion passif* (V)		ED	88 680	13 264	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	<b>921 776 657</b>	<b>931 159 279</b>	

N° 10947 15		COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)				D.G.I. N° 2052			
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).									
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS									
<b>31/12/2024</b>									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		31/12/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	—	FB	—	FC	—	—	
	Production vendue biens*	FD	—	FE	—	FF	—	—	
	services*	FG	695 389 893	FH	644 925 103	FI	1 340 314 995	1 219 659 124	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	695 389 893	FK	644 925 103	FL	1 340 314 995	1 219 659 124	
	Production stockée*					FM	—	—	
	Production immobilisée*					FN	—	—	
	Subvention d'exploitation					FO	155 971	755 722	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 966 456	1 499 500	
	Autres produits (1) (11)					FQ	273 025	225 475	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 355 710 448	1 222 139 821
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	—	2	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	—	—	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements ( y compris droits de douane)*					FU	—	—	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	—	—	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	279 841 174	318 021 534	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	21 228 660	18 764 352	
	Salaires et traitements*					FY	520 041 869	468 653 362	
	Charges sociales (10)					FZ	240 017 961	189 191 893	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	102 453 879	92 301 001
		- sur immobilisations :					GB	—	—
		- dotations aux provisions *					GC	3 213 358	2 825 231
		- sur actif circulant : dotations aux provisions					GD	62 605 226	16 938 795
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	2 156 731	3 507 895	
Autres charges (12)					GF	1 231 558 857	1 110 204 065		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	1 231 558 857	1 110 204 065	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>									
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	—	—	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	—	—	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	—	—	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	—	—	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 439 269	4 676 796	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	—	—	
	Différences positives de change					GN	—	—	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	—	—	
	Total des produits financiers (V)					GP	2 439 269	4 676 796	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	—	—	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 599 673	8 354 776	
	Différence négative de change					GS	—	—	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	—	—	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 599 673	8 354 776	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>									
							<b>839 596</b>	<b>(3 677 980)</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)</b>									
							<b>124 991 187</b>	<b>108 257 776</b>	

N° 10947 15		COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)		D.G.I. N° 2053	
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).					
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS					
		31/12/2024		31/12/2023	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	—	—	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	69 648	163 317	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	6 614 526	14 409 105	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 684 174	14 572 422	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	44 044	10 144	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	103 735	167 402	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	17 017 477	7 125 101	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 165 255	7 302 647	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(10 481 081)</b>	<b>7 269 776</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	12 801 510	12 493 307	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	26 892 817	24 363 006	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		HL	<b>1 364 833 891</b>	<b>1 241 389 039</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		HM	<b>1 290 018 112</b>	<b>1 162 717 801</b>	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	<b>74 815 779</b>	<b>78 671 239</b>	

Amazon France Logistique SAS  
Exercice clos le 31 décembre 2024

**AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**31 DÉCEMBRE 2024**

Siège social : 67 boulevard du Général Leclerc  
92110 Clichy

**I - Principes, règles et méthodes comptables**

**II - Notes sur le bilan et compte de résultat**

**III - Autres informations**

## **I - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et de sincérité des comptes, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales règles et méthodes appliquées sont les suivantes :

1. Le principe de base retenu pour l'établissement des comptes annuels est celui du coût historique.
2. Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de clôture, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

## II - NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

### Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement principalement retenues sont :

- Agencements constructions 3 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillage industriels 4 à 10 ans
- Installations générales 2 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 2 à 7 ans
- Immobilisations incorporelles 2 à 10 ans
- Logiciels 1 à 3 ans
- Droit au bail 20 ans

Variations des valeurs brutes en euros					
	01/01/2024	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2024
Terrain	207 145	—	—	—	207 145
Logiciels	828 755	70 818	(319 806)	27 035	606 802
Autres immobilisations incorporelles	1 063 852	17 765 365	—	—	18 829 217
Agencements constructions	191 443 582	20 973 529	(635 724)	2 341 585	214 122 972
Installations techniques, matériels et outillage industriels	81 474 961	6 469 614	(46 775)	628 349	88 526 149
Installations générales	580 862 373	29 060 913	(475 526)	(110 895 388)	498 552 372
Matériel de bureau et informatique	23 781 727	5 807 830	(10 710 914)	135 848 781	154 727 425
Immobilisations en cours	41 253 671	84 775 549	—	(27 950 362)	98 078 858
<b>Total</b>	<b>920 916 066</b>	<b>164 923 618</b>	<b>(12 188 745)</b>	<b>—</b>	<b>1 073 650 940</b>

Variations des amortissements en euros					
	01/01/2024	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2024
Logiciels	613 394	120 358	(319 806)	—	413 946
Autres immobilisations incorporelles	908 707	835 493	—	—	1 744 200
Agencements constructions	60 814 035	25 627 293	(292 596)	—	86 148 732
Installations techniques, matériels et outillage industriels	30 020 089	10 864 722	(14 743)	32 592	40 902 660
Installations générales	286 043 308	47 931 897	(282 151)	(84 250 721)	249 442 333
Matériel de bureau et informatique	18 595 166	17 079 653	(10 478 082)	84 218 129	109 414 866
<b>Total</b>	<b>396 994 698</b>	<b>102 459 416</b>	<b>(11 387 378)</b>	<b>—</b>	<b>488 066 736</b>

**Note 2 : Immobilisations financières**

<b>Variation des immobilisations financières en euros</b>				
	<b>01/01/2024</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2024</b>
Dépôts et cautionnements	39 500	—	—	39 500
<b>Total</b>	<b>39 500</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>39 500</b>

**Note 3 : Etat des créances**

<b>Etat des créances en euros</b>				
	<b>Total</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus d' 1 an</b>	<b>Dont produits à recevoir</b>
Dépôts et cautionnements	39 500	—	39 500	—
Créances sociales	14 375 094	14 375 094	—	11 621 732
Créances fiscales	10 790 871	10 790 871	—	—
Débiteurs divers	32 368 006	368 006	32 000 000	—
Créances inter-compagnies	280 393 206	280 393 206	—	—
Charges constatées d'avance	10 611 461	9 565 296	1 046 165	—
<b>Total</b>	<b>348 578 139</b>	<b>315 492 474</b>	<b>33 085 665</b>	<b>11 621 732</b>

<b>Variation de la provision pour dépréciation des créances douteuses en euros</b>				
	<b>01/01/2024</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2024</b>
Provision dépréciation créances douteuses	11 207 658	3 213 358	(834 360)	13 586 656
<b>Total</b>	<b>11 207 658</b>	<b>3 213 358</b>	<b>(834 360)</b>	<b>13 586 656</b>

**Note 4 : Capitaux propres**

<b>Composition du capital social en euros</b>			
<b>Mouvements des titres</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Capital social</b>
Titres en début d'exercice	6 233 875	15,2452	95 036 671
Titres en fin d'exercice	<b>6 233 875</b>	<b>15,2452</b>	<b>95 036 671</b>

<b>Variation des capitaux propres en euros</b>				
	<b>01/01/2024</b>	<b>Affectation du résultat exercice antérieur</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>31/12/2024</b>
Capital social	95 036 671	—	—	95 036 671
Réserve légale	7 928 596	1 575 071	—	9 503 667
Report à nouveau	269 416 357	77 096 168	—	346 512 524
Résultat de l'exercice 2023	78 671 239	(78 671 239)	—	—
Résultat de l'exercice 2024	—	—	74 815 779	74 815 779
<b>Total</b>	<b>451 052 862</b>	<b>—</b>	<b>74 815 779</b>	<b>525 868 641</b>

**Note 5 : Provisions pour risques et charges**

Les provisions, dont le détail est indiqué ci-dessous, sont constituées conformément aux règles comptables du CRC 2000-06.

<b>Variation des provisions pour risques et charges en euros</b>				
	<b>01/01/2024</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2024</b>
Provision pour risques et charges	30 635 915	75 706 884	(20 746 204)	85 596 594
Provision pour indemnité de départ à la retraite	6 841 643	1 997 545	—	8 839 188
Provision pour perte de change	418	1 186 551	(418)	1 186 551
<b>Total</b>	<b>37 477 976</b>	<b>78 890 980</b>	<b>(20 746 622)</b>	<b>95 622 333</b>

Dans le cadre de ses activités de support du groupe Amazon en France, la Société est amenée à faire face à des réclamations, litiges et autres procédures, incluant des procédures en cours avec des régulateurs. La société est également amenée à comptabiliser des provisions relatives à des engagements envers les salariés. Lorsque la probabilité de supporter une sortie de ressources est jugée probable, la Société constitue une provision pour risques et charges. Lorsque l'issue de ces procédures est incertaine et qu'aucune évaluation fiable du montant de l'obligation ne peut être réalisée, aucune provision n'est enregistrée. Les dotations et reprises de ces provisions sont constatées en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel selon leur caractère et leur nature.

Au 31 décembre 2024, les dotations et reprises enregistrées au cours de l'exercice sont respectivement dans le résultat opérationnel et le résultat exceptionnel.

### Provision pour indemnités de départ à la retraite

#### Méthode :

Les engagements sont évalués et provisionnés conformément aux dispositions de la recommandation ANC n°2013-02. La provision comptabilisée correspond à l'intégralité des engagements de retraites de la Société. L'ensemble des variations d'hypothèses actuarielles sont enregistrées immédiatement dans le compte de résultat. La méthode retenue est l'étalement linéaire de la charge relative au coût des indemnités de départ à la retraite sur toute la carrière.

#### Données chiffrées :

Au 31 décembre 2024, la provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à EUR 8,839,188. L'évaluation actuarielle de la provision est confiée à un actuair e indépendant. Au 31 décembre 2024, l'évaluation actuarielle tient compte des modifications apportées par la Loi de financement rectificative de la Sécurité Sociale n°2023-270 du 14 avril 2023 relative au recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies sont indiquées ci-après :

Taux d'actualisation	3.65%
Taux d'augmentation des salaires	Tables par catégorie professionnelle
Table de mortalité	Tables TH-TF 2000-2002
Taux de rotation	Tables par âge et catégorie professionnelle
Âge de départ à la retraite	Tables par âge
Méthode actuarielle	Méthode des unités de crédit projetées

#### Passif éventuel

En janvier 2024, la société Amazon a été informée que le 27 décembre 2023, la Commission Nationale Informatique et des Libertés (CNIL) a sanctionné la Société d'une amende de 32 millions d'euros pour de présumées violations au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La Société a payé l'amende et est en attente de la conclusion des recours en cours. La Société estime que la décision de la CNIL est sans fondement et a l'intention de se défendre avec vigueur.

#### Note 6 : Etat des dettes

Etat des dettes en euros					
	Total	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Dont charges à payer
<b>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</b>	1 217	1 217	—	—	—
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	24 320 517	24 320 517	—	—	—
<i>Dont emprunts et dettes financières diverses intercompagnies</i>	24 320 517	24 320 517	—	—	—
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	134 845 126	131 493 188	2 035 940	1 315 998	50 168 990
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	141 030 142	141 030 142	—	—	104 382 953
<b>Total</b>	<b>300 197 002</b>	<b>296 845 064</b>	<b>2 035 940</b>	<b>1 315 998</b>	<b>154 551 943</b>

#### Note 7 : Effectif moyen annuel au 31 décembre 2024

L'effectif moyen annuel de la Société au 31 décembre 2024 est de 16,065 salariés.

**Note 8 : Informations concernant les entreprises liées**

<b>Informations concernant les entreprises liées en euros</b>	
Créances intercompagnies	280 393 206
Dettes intercompagnies	24 320 517
Prestations de services facturées à des entreprises liées	1 340 314 995
Charges opérationnelles facturées par des entreprises liées	3 012 352
Charges financières	1 599 673
Produits financiers	2 387 176

**Note 9 : Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 31 décembre 2024 à 10,611,461 euros et les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 euros.

**Note 10 : Répartition du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la Société est principalement constitué des montants comptabilisés au titre des prestations de service rendues à des entreprises liées à la maison mère (cf. note II - 8).

**Note 11 : Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

<b>Ventilation de l'impôt sur les sociétés en euros</b>				
	<b>Avant impôt</b>	<b>Résultat fiscal</b>	<b>Impôt</b>	<b>Après impôt</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	124 151 591	128 614 567	(33 183 753)	90 967 838
<b>Résultat financier</b>	839 596	839 596	(216 624)	622 973
<b>Résultat exceptionnel</b>	(10 481 081)	(12 359 130)	3 188 770	(7 292 311)
<b>Participation des salariés</b>	(12 801 510)	(12 493 307)	3 223 389	(9 578 121)
<b>Crédit d'impôt</b>	—	—	95 400	95 400
<b>Total</b>	<b>101 708 596</b>	<b>104 601 727</b>	<b>(26 892 817)</b>	<b>74 815 779</b>

### **III - AUTRES INFORMATIONS**

#### **Evénements significatifs intervenus au cours et après la clôture de l'exercice au 31 décembre 2024**

En janvier 2024, la Société a été notifiée d'un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2021, 2022 et 2023. Ce contrôle est toujours en cours à la clôture de l'exercice 2024.

#### **2 . Impôt sur les bénéfices**

##### **2.1 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt**

<b>Accroissement et allègement de la dette future d'impôt en euros</b>	
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Provision pour indemnité de départ à la retraite	8 839 190
Participation des salariés	12 801 510
Contribution sociale de solidarité des sociétés	1 069 915
Gain de change latent	88 679
Provisions pour risques et charges	10 141 089
Amortissement	533 432
<b>Total</b>	<b>33 473 816</b>
Taux de l'impôt sur les sociétés	25,0 %
<b>Montant de l'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>8 368 454</b>

<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt</b>	—

<b>Synthèse de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Montant de l'allègement de la dette future d'impôt	8 368 454
Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt	—
<b>Total</b>	<b>8 368 454</b>

##### **2.2 Intégration fiscale**

###### *Périmètre d'intégration fiscale*

La succursale française de la Société de droit luxembourgeois Amazon EU Sàrl qui détient la totalité du capital des Sociétés Amazon France Logistique SAS et Amazon France Services SAS, a opté le 26 octobre 2015 pour le régime de l'intégration fiscale visé aux articles 223 A du code général des impôts à compter du 1er août 2015.

Le groupe d'intégration fiscale inclut depuis cette date les Sociétés Amazon France Services SAS et Amazon France Logistique SAS (sociétés filiales), et la succursale française de la Société de droit luxembourgeois Amazon EU Sàrl (société mère).

### **2.3 Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale**

<b>Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale en euros</b>	
Base de l'impôt	104 601 727
Impôt calculé (en l'absence d'intégration)	26 892 817
Charge enregistrée en Intégration fiscale	26 892 817
Différence entre la charge enregistrée et l'IS	—

### **2.4 Déficits reportables**

Néant

### **2.5 Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les Bénéfices**

<b>Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les bénéfices en euros</b>			
	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Impôt société</b>
Assiette au taux normal	104 601 727	25,00 %	26 150 432
Contribution sociale additionnelle	25 387 432	3,30 %	837 785
Crédit d'impôt	—	60,00 %	(95 400)
<b>Total de l'impôt dû</b>	<b>—</b>	<b>— %</b>	<b>26 892 817</b>

## **3. Engagements**

### **3.1 Engagements recus**

La Société bénéficie de la caution solidaire de la société mère auprès de certains bailleurs concernant tous les devoirs et obligations liés aux contrats de bail signés entre les parties.

## **4. Rémunérations des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## **5. Société consolidante**

La société consolidante est :

Amazon.com, Inc.  
410 Terry Avenue North  
Seattle, WA 98109-5210  
USA



# **Amazon France Logistique S.A.S.**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Amazon France Logistique S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2024

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Amazon France Logistique S.A.S.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amazon France Logistique S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 février 2025

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Elleen Missotten

**AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS**

**COMPTES ANNUELS**

**31 DÉCEMBRE 2024**

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050

N° 10937\*15

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* : 12

Adresse de l'entreprise : 67 boulevard du Général Leclerc 92110 Clichy

Durée de l'exercice précédent\* : 12

Numéro SIRET\* : 428 785 042 00105

Déclaration souscrite en Eur		31/12/2024			31/12/2023			
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
Capital souscrit non appelé (I)		AA	—	—	—			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	—	AC	—		
		Frais de recherche et de développement*	AD	—	AE	—		
		Concession, brevets et droits similaire	AF	606 801	AG	413 945	192 856	215 361
		Fonds commercial (1)	AH	—	AI	—	—	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	18 829 217	AK	1 744 200	17 085 017	155 145
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	—	AM	—	—	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	207 145	AO	—	207 145	207 145
		Constructions	AP	214 122 971	AQ	86 148 732	127 974 239	130 629 547
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	88 526 149	AS	40 902 659	47 623 490	51 554 837
		Autres immobilisations corporelles	AT	653 279 795	AU	358 857 200	294 422 596	299 905 662
		Immobilisations en cours	AV	98 078 860	AW	—	98 078 860	41 253 671
		Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	—	AY	—	—	—
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évalués par mise en équivalence	CS	—	CT	—	—	—
		Autres participations	CU	—	CV	—	—	—
		Créances rattachées à des participations	BB	—	BC	—	—	—
		Autres titres immobilisés	BD	—	BE	—	—	—
		Prêts	BF	—	BG	—	—	—
		Autres immobilisations financières*	BH	39 500	BI	—	39 500	39 500
	<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>1 073 690 439</b>	BK	<b>488 066 736</b>	<b>585 623 703</b>	<b>523 960 868</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	—	BM	—	—	
		En cours de production de biens	BN	—	BO	—	—	
		En cours de production de services	BP	—	BQ	—	—	
		Produits intermédiaires et finis	BR	—	BS	—	—	
		Marchandises	BT	—	BU	—	—	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	—	BW	—	—	
		Clients et comptes rattachés* (3)	BX	—	BY	—	—	
		Autres créances (3)	BZ	337 927 178	CA	13 586 656	324 340 522	400 203 057
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	—	CC	—	—	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	—	CE	—	—	
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	14 419	CG	—	14 419	110	
	Charges constatées d'avance* (3) (E)	CH	10 611 461	CI	—	10 611 461	6 994 825	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>348 553 058</b>	CK	<b>13 586 656</b>	<b>334 966 403</b>	<b>407 197 992</b>	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL	—		—	—		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	—		—	—		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	1 186 551		1 186 551	418		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	<b>1 423 430 048</b>	<b>1A</b>	<b>501 653 391</b>	<b>921 776 657</b>	<b>931 159 279</b>	

N° 10937*15		BILAN - PASSIF avant repartition		D.G.I. N° 2051	
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).					
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS					
		31/12/2024	31/12/2023		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)*	DA	95 036 671	95 036 671	
	Primes d'émission, de fusion, d'apports, .....	DB	—	—	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence)	DC	—	—	EK
	Réserve légale (3)	DD	9 503 667	7 928 596	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	—	—	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours)	DF	—	—	B1
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)*	DG	—	—	EJ
	Report à nouveau	DH	346 512 524	269 416 356	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	74 815 779	78 671 239	
	Subvention d'investissement	DJ	—	—	
	Provisions réglementées*	DK	—	—	
<b>TOTAL (I)</b>		DL	<b>525 868 641</b>	<b>451 052 862</b>	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	—	—	
	Avances conditionnées	DN	—	—	
	<b>TOTAL (II)</b>		DO	—	—
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 313 218	16 811 066	
	Provisions pour charges	DQ	66 309 115	20 666 910	
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	<b>95 622 333</b>	<b>37 477 976</b>
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	—	—	
	Autres emprunts obligataires	DT	—	—	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 217	33 937	
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs)	DV	24 320 517	181 052 000	EI
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	—	—	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	134 845 126	139 840 501	
	Dettes fiscales et sociales	DY	141 030 142	121 688 739	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	—	—	
Autres dettes	EA	—	—		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	—	—	
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	<b>300 197 002</b>	<b>442 615 177</b>	
Ecarts de conversion passif* (V)		ED	88 680	13 264	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	<b>921 776 657</b>	<b>931 159 279</b>	

N° 10947 15		COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)				D.G.I. N° 2052			
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).									
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS									
<b>31/12/2024</b>									
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		31/12/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	—	FB	—	FC	—	—	
	Production vendue biens*	FD	—	FE	—	FF	—	—	
	services*	FG	695 389 893	FH	644 925 103	FI	1 340 314 995	1 219 659 124	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	695 389 893	FK	644 925 103	FL	1 340 314 995	1 219 659 124	
	Production stockée*					FM	—	—	
	Production immobilisée*					FN	—	—	
	Subvention d'exploitation					FO	155 971	755 722	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 966 456	1 499 500	
	Autres produits (1) (11)					FQ	273 025	225 475	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 355 710 448	1 222 139 821	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	—	2	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	—	—	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements ( y compris droits de douane)*					FU	—	—	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	—	—	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	279 841 174	318 021 534	
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	21 228 660	18 764 352	
	Salaires et traitements*					FY	520 041 869	468 653 362	
	Charges sociales (10)					FZ	240 017 961	189 191 893	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :			- dotations aux amortissements*		GA	102 453 879	92 301 001
					- dotations aux provisions *		GB	—	—
		- sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	3 213 358	2 825 231
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	62 605 226	16 938 795	
Autres charges (12)					GE	2 156 731	3 507 895		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 231 558 857	1 110 204 065	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	<b>124 151 591</b>	<b>111 935 756</b>	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH	—	—	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	—	—	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	—	—	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	—	—	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 439 269	4 676 796	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	—	—	
	Différences positives de change					GN	—	—	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	—	—	
Total des produits financiers (V)						GP	2 439 269	4 676 796	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	—	—	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 599 673	8 354 776	
	Différence négative de change					GS	—	—	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	—	—	
Total des charges financières (VI)						GU	1 599 673	8 354 776	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>839 596</b>	<b>(3 677 980)</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)</b>						GW	<b>124 991 187</b>	<b>108 257 776</b>	

N° 10947 15		COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)		D.G.I. N° 2053	
Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).					
Désignation de l'entreprise : Amazon France Logistique SAS					
				31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	—	—	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	69 648	163 317	
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	6 614 526	14 409 105	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 684 174	14 572 422	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)	HE	44 044	10 144	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	103 735	167 402	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	17 017 477	7 125 101	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 165 255	7 302 647	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(10 481 081)</b>	<b>7 269 776</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	12 801 510	12 493 307	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	26 892 817	24 363 006	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		HL	<b>1 364 833 891</b>	<b>1 241 389 039</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>		HM	<b>1 290 018 112</b>	<b>1 162 717 801</b>	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	<b>74 815 779</b>	<b>78 671 239</b>	

**AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**31 DÉCEMBRE 2024**

**I - Principes, règles et méthodes comptables**

**II - Notes sur le bilan et compte de résultat**

**III - Autres informations**

## **I - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et notamment aux dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et de sincérité des comptes, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales règles et méthodes appliquées sont les suivantes :

1. Le principe de base retenu pour l'établissement des comptes annuels est celui du coût historique.
2. Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de clôture, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

## II - NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

### Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments corporels et incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement principalement retenues sont :

- Agencements constructions 3 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillage industriels 4 à 10 ans
- Installations générales 2 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 2 à 7 ans
- Immobilisations incorporelles 2 à 10 ans
- Logiciels 1 à 3 ans
- Droit au bail 20 ans

Variations des valeurs brutes en euros					
	01/01/2024	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2024
Terrain	207 145	—	—	—	207 145
Logiciels	828 755	70 818	(319 806)	27 035	606 802
Autres immobilisations incorporelles	1 063 852	17 765 365	—	—	18 829 217
Agencements constructions	191 443 582	20 973 529	(635 724)	2 341 585	214 122 972
Installations techniques, matériels et outillage industriels	81 474 961	6 469 614	(46 775)	628 349	88 526 149
Installations générales	580 862 373	29 060 913	(475 526)	(110 895 388)	498 552 372
Matériel de bureau et informatique	23 781 727	5 807 830	(10 710 914)	135 848 781	154 727 425
Immobilisations en cours	41 253 671	84 775 549	—	(27 950 362)	98 078 858
<b>Total</b>	<b>920 916 066</b>	<b>164 923 618</b>	<b>(12 188 745)</b>	<b>—</b>	<b>1 073 650 940</b>

Variations des amortissements en euros					
	01/01/2024	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2024
Logiciels	613 394	120 358	(319 806)	—	413 946
Autres immobilisations incorporelles	908 707	835 493	—	—	1 744 200
Agencements constructions	60 814 035	25 627 293	(292 596)	—	86 148 732
Installations techniques, matériels et outillage industriels	30 020 089	10 864 722	(14 743)	32 592	40 902 660
Installations générales	286 043 308	47 931 897	(282 151)	(84 250 721)	249 442 333
Matériel de bureau et informatique	18 595 166	17 079 653	(10 478 082)	84 218 129	109 414 866
<b>Total</b>	<b>396 994 698</b>	<b>102 459 416</b>	<b>(11 387 378)</b>	<b>—</b>	<b>488 066 736</b>

**Note 2 : Immobilisations financières**

<b>Variation des immobilisations financières en euros</b>				
	<b>01/01/2024</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	39 500	—	—	39 500
<b>Total</b>	<b>39 500</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>39 500</b>

**Note 3 : Etat des créances**

<b>Etat des créances en euros</b>				
	<b>Total</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>A plus d' 1 an</b>	<b>Dont produits à recevoir</b>
<b>Dépôts et cautionnements</b>	39 500	—	39 500	—
<b>Créances sociales</b>	14 375 094	14 375 094	—	11 621 732
<b>Créances fiscales</b>	10 790 871	10 790 871	—	—
<b>Débiteurs divers</b>	32 368 006	368 006	32 000 000	—
<b>Créances inter-compagnies</b>	280 393 206	280 393 206	—	—
<b>Charges constatées d'avance</b>	10 611 461	9 565 296	1 046 165	—
<b>Total</b>	<b>348 578 139</b>	<b>315 492 474</b>	<b>33 085 665</b>	<b>11 621 732</b>

<b>Variation de la provision pour dépréciation des créances douteuses en euros</b>				
	<b>01/01/2024</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Provision dépréciation créances douteuses</b>	11 207 658	3 213 358	(834 360)	13 586 656
<b>Total</b>	<b>11 207 658</b>	<b>3 213 358</b>	<b>(834 360)</b>	<b>13 586 656</b>

**Note 4 : Capitaux propres**

<b>Composition du capital social en euros</b>			
<b>Mouvements des titres</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Capital social</b>
<b>Titres en début d'exercice</b>	6 233 875	15,2452	95 036 671
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>6 233 875</b>	<b>15,2452</b>	<b>95 036 671</b>

<b>Variation des capitaux propres en euros</b>				
	<b>01/01/2024</b>	<b>Affectation du résultat exercice antérieur</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Capital social</b>	95 036 671	—	—	95 036 671
<b>Réserve légale</b>	7 928 596	1 575 071	—	9 503 667
<b>Report à nouveau</b>	269 416 357	77 096 168	—	346 512 524
<b>Résultat de l'exercice 2023</b>	78 671 239	(78 671 239)	—	—
<b>Résultat de l'exercice 2024</b>	—	—	74 815 779	74 815 779
<b>Total</b>	<b>451 052 862</b>	<b>—</b>	<b>74 815 779</b>	<b>525 868 641</b>

**Note 5 : Provisions pour risques et charges**

Les provisions, dont le détail est indiqué ci-dessous, sont constituées conformément aux règles comptables du CRC 2000-06.

<b>Variation des provisions pour risques et charges en euros</b>				
	<b>01/01/2024</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Provision pour risques et charges</b>	30 635 915	75 706 884	(20 746 204)	85 596 594
<b>Provision pour indemnité de départ à la retraite</b>	6 841 643	1 997 545	—	8 839 188
<b>Provision pour perte de change</b>	418	1 186 551	(418)	1 186 551
<b>Total</b>	<b>37 477 976</b>	<b>78 890 980</b>	<b>(20 746 622)</b>	<b>95 622 333</b>

Dans le cadre de ses activités de support du groupe Amazon en France, la Société est amenée à faire face à des réclamations, litiges et autres procédures, incluant des procédures en cours avec des régulateurs. La société est également amenée à comptabiliser des provisions relatives à des engagements envers les salariés. Lorsque la probabilité de supporter une sortie de ressources est jugée probable, la Société constitue une provision pour risques et charges. Lorsque l'issue de ces procédures est incertaine et qu'aucune évaluation fiable du montant de l'obligation ne peut être réalisée, aucune provision n'est enregistrée. Les dotations et reprises de ces provisions sont constatées en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel selon leur caractère et leur nature.

Au 31 décembre 2024, les dotations et reprises enregistrées au cours de l'exercice sont respectivement dans le résultat opérationnel et le résultat exceptionnel.

## Provision pour indemnités de départ à la retraite

### Méthode :

Les engagements sont évalués et provisionnés conformément aux dispositions de la recommandation ANC n°2013-02. La provision comptabilisée correspond à l'intégralité des engagements de retraites de la Société. L'ensemble des variations d'hypothèses actuarielles sont enregistrées immédiatement dans le compte de résultat. La méthode retenue est l'étalement linéaire de la charge relative au coût des indemnités de départ à la retraite sur toute la carrière.

### Données chiffrées :

Au 31 décembre 2024, la provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève à EUR 8,839,188. L'évaluation actuarielle de la provision est confiée à un actuaire indépendant. Au 31 décembre 2024, l'évaluation actuarielle tient compte des modifications apportées par la Loi de financement rectificative de la Sécurité Sociale n°2023-270 du 14 avril 2023 relative au recul progressif de l'âge légal de départ à la retraite.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes à prestations définies sont indiquées ci-après :

Taux d'actualisation	3.65%
Taux d'augmentation des salaires	Tables par catégorie professionnelle
Table de mortalité	Tables TH-TF 2000-2002
Taux de rotation	Tables par âge et catégorie professionnelle
Âge de départ à la retraite	Tables par âge
Méthode actuarielle	Méthode des unités de crédit projetées

### Passif éventuel

En janvier 2024, la société Amazon a été informée que le 27 décembre 2023, la Commission Nationale Informatique et des Libertés (CNIL) a sanctionné la Société d'une amende de 32 millions d'euros pour de présumées violations au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La Société a payé l'amende et est en attente de la conclusion des recours en cours. La Société estime que la décision de la CNIL est sans fondement et a l'intention de se défendre avec vigueur.

### Note 6 : Etat des dettes

Etat des dettes en euros					
	Total	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Dont charges à payer
<b>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</b>	1 217	1 217	—	—	—
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	24 320 517	24 320 517	—	—	—
<i>Dont emprunts et dettes financières diverses intercompagnies</i>	24 320 517	24 320 517	—	—	—
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	134 845 126	131 493 188	2 035 940	1 315 998	50 168 990
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	141 030 142	141 030 142	—	—	104 382 953
<b>Total</b>	<b>300 197 002</b>	<b>296 845 064</b>	<b>2 035 940</b>	<b>1 315 998</b>	<b>154 551 943</b>

### Note 7 : Effectif moyen annuel au 31 décembre 2024

L'effectif moyen annuel de la Société au 31 décembre 2024 est de 16,065 salariés.

**Note 8 : Informations concernant les entreprises liées**

<b>Informations concernant les entreprises liées en euros</b>	
<b>Créances intercompagnies</b>	280 393 206
<b>Dettes intercompagnies</b>	24 320 517
<b>Prestations de services facturées à des entreprises liées</b>	1 340 314 995
<b>Charges opérationnelles facturées par des entreprises liées</b>	3 012 352
<b>Charges financières</b>	1 599 673
<b>Produits financiers</b>	2 387 176

**Note 9 : Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance s'élèvent au 31 décembre 2024 à 10,611,461 euros et les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 euros.

**Note 10 : Répartition du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de la Société est principalement constitué des montants comptabilisés au titre des prestations de service rendues à des entreprises liées à la maison mère (cf. note II - 8).

**Note 11 : Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

<b>Ventilation de l'impôt sur les sociétés en euros</b>				
	<b>Avant impôt</b>	<b>Résultat fiscal</b>	<b>Impôt</b>	<b>Après impôt</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	124 151 591	128 614 567	(33 183 753)	90 967 838
<b>Résultat financier</b>	839 596	839 596	(216 624)	622 973
<b>Résultat exceptionnel</b>	(10 481 081)	(12 359 130)	3 188 770	(7 292 311)
<b>Participation des salariés</b>	(12 801 510)	(12 493 307)	3 223 389	(9 578 121)
<b>Crédit d'impôt</b>	—	—	95 400	95 400
<b>Total</b>	<b>101 708 596</b>	<b>104 601 727</b>	<b>(26 892 817)</b>	<b>74 815 779</b>

### **III - AUTRES INFORMATIONS**

#### **Evénements significatifs intervenus au cours et après la clôture de l'exercice au 31 décembre 2024**

En janvier 2024, la Société a été notifiée d'un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2021, 2022 et 2023. Ce contrôle est toujours en cours à la clôture de l'exercice 2024.

#### **2 . Impôt sur les bénéfices**

##### **2.1 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt**

<b>Accroissement et allègement de la dette future d'impôt en euros</b>	
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Provision pour indemnité de départ à la retraite	8 839 190
Participation des salariés	12 801 510
Contribution sociale de solidarité des sociétés	1 069 915
Gain de change latent	88 679
Provisions pour risques et charges	10 141 089
Amortissement	533 432
<b>Total</b>	<b>33 473 816</b>
Taux de l'impôt sur les sociétés	25,0 %
<b>Montant de l'allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>8 368 454</b>

<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
<b>Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt</b>	—

<b>Synthèse de la dette future d'impôt</b>	<b>Montant</b>
Montant de l'allègement de la dette future d'impôt	8 368 454
Montant de l'accroissement de la dette future d'impôt	—
<b>Total</b>	<b>8 368 454</b>

#### **2.2 Intégration fiscale**

##### *Périmètre d'intégration fiscale*

La succursale française de la Société de droit luxembourgeois Amazon EU Sàrl qui détient la totalité du capital des Sociétés Amazon France Logistique SAS et Amazon France Services SAS, a opté le 26 octobre 2015 pour le régime de l'intégration fiscale visé aux articles 223 A du code général des impôts à compter du 1er août 2015.

Le groupe d'intégration fiscale inclut depuis cette date les Sociétés Amazon France Services SAS et Amazon France Logistique SAS (sociétés filiales), et la succursale française de la Société de droit luxembourgeois Amazon EU Sàrl (société mère).

### **2.3 Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale**

<b>Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale en euros</b>	
<b>Base de l'impôt</b>	104 601 727
<b>Impôt calculé (en l'absence d'intégration)</b>	26 892 817
<b>Charge enregistrée en Intégration fiscale</b>	26 892 817
<b>Différence entre la charge enregistrée et l'IS</b>	—

### **2.4 Déficits reportables**

Néant

### **2.5 Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les Bénéfices**

<b>Nature et contenu spécifique de la rubrique Impôt sur les bénéfices en euros</b>			
	<b>Base</b>	<b>Taux</b>	<b>Impôt société</b>
<b>Assiette au taux normal</b>	104 601 727	25,00 %	26 150 432
<b>Contribution sociale additionnelle</b>	25 387 432	3,30 %	837 785
<b>Crédit d'impôt</b>	—	60,00 %	(95 400)
<b>Total de l'impôt dû</b>	—	— %	<b>26 892 817</b>

## **3. Engagements**

### **3.1 Engagements reçus**

La Société bénéficie de la caution solidaire de la société mère auprès de certains bailleurs concernant tous les devoirs et obligations liés aux contrats de bail signés entre les parties.

## **4. Rémunérations des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## **5. Société consolidante**

La société consolidante est :

Amazon.com, Inc.  
410 Terry Avenue North  
Seattle, WA 98109-5210  
USA